



ALERTE

Alerte météo : vigilance orange canicule

Le Morbihan est sorti de la vigilance rouge canicule jeudi 25 juin à 22h mais la vigilance reste de mise. Après 4 journées consécutives placées en vigilance rouge canicule, le département du Morbihan est repassé en vigilance orange depuis le jeudi 25 juin à 22h. la prudence reste d'actualité.

Publié le 26 juin 2026

Cet épisode caniculaire exceptionnel touche à sa fin. Jeudi après-midi, les températures maximales ont encore atteint 32 à 42°C, localement davantage.

--

Si la sortie de la vigilance rouge constitue une évolution favorable, elle ne signifie pas la fin des risques liés à la canicule.

Le préfet du Morbihan appelle chacun à demeurer particulièrement vigilant dans les prochains jours. Après 4 jours de très fortes chaleurs, les organismes ont été fortement éprouvés et les conséquences sanitaires continuent de se faire ressentir avec un effet retard bien connu des professionnels de santé. Les services de secours et les professionnels de santé constatent actuellement une augmentation des prises en charge liées aux fortes chaleurs, notamment chez les personnes âgées de plus de 75 ans et les jeunes enfants de moins de 2 ans : coups de chaleur, hyperthermies, états de grande fatigue, déshydratations ou encore chutes favorisées par l'épuisement physique. Les professionnels restent pleinement mobilisés pour faire face à cette situation qui continuera probablement à produire ses effets dans les 48 à 72 heures à venir.

Depuis 22h hier soir, les mesures d'interdiction relatives aux manifestations sportives de plein air ainsi qu'à la consommation d'alcool sur l'espace public ont été levées. Le préfet en appelle toutefois à la responsabilité de chacun à l'occasion du week-end qui s'ouvre et des nombreuses manifestations sportives et festives prévues sur le territoire. Le département demeurera placé en vigilance orange et les recommandations de protection contre la chaleur doivent continuer à être strictement respectées, en particulier pour les personnes fragiles, les enfants, les personnes âgées et les personnes isolées.

La plus grande prudence est également recommandée pour les activités de loisirs. La tentation sera forte de profiter des plages, des rivières et des plans d'eau du département. Les fortes chaleurs augmentent pourtant les risques de malaises, d'hydrocution et de comportements à risque liés à la fatigue ou à la déshydratation. Il est recommandé de privilégier les zones de baignade surveillées, de ne pas entrer brutalement dans l'eau après une exposition prolongée au soleil, de surveiller en permanence les enfants et de respecter les consignes de sécurité affichées sur les sites.

Les conséquences de la canicule demeurent également significatives pour les élevages du département, notamment dans les filières avicole, bovine et porcine. Les services de l'État restent pleinement mobilisés aux côtés des éleveurs afin de les accompagner dans la gestion de cette situation particulièrement difficile.

--

La vigilance doit désormais se porter tout particulièrement sur la sécheresse et le risque d'incendie.

<https://www.penestin.fr/information-transversale/actualites/alerte-meteo-vigilance-orange-canicule-29645?>

Malgré la fin prochaine de la vigilance rouge canicule, les conditions demeurent préoccupantes. Le Morbihan est placé en situation d'alerte sécheresse depuis le 23 juin. La baisse des débits des cours d'eau, l'assèchement des sols et la diminution des réserves en eau imposent à chacun d'adopter des comportements responsables et de limiter sa consommation d'eau.

Parallèlement, le risque de feux de végétation et de forêt demeure à un niveau particulièrement élevé, notamment sur l'Est et le Nord du département. La fermeture des massifs forestiers les plus exposés reste en vigueur. Dans les communes situées à proximité de ces massifs, les feux d'artifice et les feux de la Saint-Jean demeurent strictement interdits. Dans les autres secteurs du département, les organisateurs sont invités à faire preuve de la plus grande prudence et à renoncer à ces événements lorsque les conditions locales le justifient.

Le préfet appelle l'ensemble de la population à une vigilance collective exemplaire :

- aucun mégot jeté dans la nature ;
- aucun feu ou barbecue à proximité de la végétation ;
- aucune activité susceptible de provoquer une étincelle dans les zones sensibles.

Dans le contexte actuel, un simple geste d'imprudence pourrait être à l'origine d'un incendie aux conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Enfin, le département est placé en vigilance jaune orages ce jeudi 25 juin à partir de 14h et jusqu'à minuit. Météo-France prévoit la possibilité d'orages localement marqués en soirée et dans la nuit, particulièrement sur les secteurs Nord et Est du département. La population est invitée à suivre l'évolution de la situation météorologique et à faire preuve de prudence lors de ses déplacements et activités de plein air.

La vigilance rouge prend fin ce soir. Mais la vigilance, elle, doit se poursuivre.

--

Le préfet du Morbihan appelle l'ensemble de la population à faire preuve de la plus grande vigilance et à adopter les comportements de prévention indispensables

Pour plus d'informations :

<https://www.morbihan.gouv.fr/>

<https://www.info.gouv.fr/.../canicule-et-vagues-de-chaaleur>

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00